

XVI^e Congrès International des Musées d'Agriculture (CIMA XVI)
tenu à Slobozia (Roumanie) du 4 au 10 septembre 2011

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'AIMA du 6 septembre 2011

tenue au Centre culturel Ionel Perlea de l'UNESCO à Slobozia

I – Déroulement général

La séance fut présidée par M. Jan Maćkowiak, vice-président remplaçant le président. Il était entouré à la tribune par M. Viteslav Koukal (VP), Mme Zdravka Michailova (VP), M. Gheorghe Petre (MNA), M. Radoslav Vlk (secrétaire général).

Le président de séance prononça un discours d'ouverture pour présenter le programme de l'Assemblée générale et ses préparatifs (se reporter ci-dessous à son [discours d'ouverture du Congrès](#) et aux comptes rendus des [réunions du Présidium](#)).

Grâce aux bons soins du MNA et de la délégation polonaise, les formulaires de déclaration des membres ont été distribués, remplis par les membres présents qui le souhaitent et recueillis immédiatement par Angelica Buzoianu qui les a remis en fin de séance à René Bourrigaud pour enregistrement (voir la liste au paragraphe II).

En l'absence du président sortant, Razvan Ciuca, le secrétaire général sortant, Radoslav Vlk, a lu un rapport d'activité pour la période 2008-2011 ([voir son rapport ci-dessous](#)).

Il fut ensuite procédé à l'élection du nouveau Présidium ([liste ci-dessous](#)).

Enfin le nouveau président fit [un discours](#) pour présenter ses objectifs et le nouveau secrétaire général présenta le secrétariat général et rappela brièvement les tâches de la nouvelle direction pour mettre en œuvre le Plan stratégique 2011-2013 (voir le [Plan stratégique](#) et les [Propositions pour une nouvelle organisation de l'AIMA](#)).

II - Liste des institutions représentées et des personnes présentes ou représentées et ayant déclaré par écrit :

- 1) être intéressées pour poursuivre les activités de l'AIMA.
- 2) s'engager à verser une cotisation annuelle de 30 euros pour les institutions et de 10 euros pour les personnes individuelles, conformément à la décision du présidium tenu la veille.

1 - Liste des institutions (classées par pays) et de leurs représentants :

Canada

Canada Agriculture Museum (Canada) (par K.-L. BURCHILL)

Estonie

Estonian Dairy Museum (par Kukk MAI)
Estonian Agricultural Museum (par Merli SILD)
C. R. Jakobson's Farm Museum (par Maud INNA)

France

AFMA (Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural) (par P. DEL PORTO)

Pologne

National Museum of Agriculture and Food Industry in Szreniawa (par J. MAĆKOWIAK)

Roumanie

National Museum of Agriculture – Muzeul Național al Agriculturii (by G. Petre)

National Museum of the Romanian Peasant – Muzeul Național al Țăranului Român
(by V. S. Nițulescu)

Muzeul Județean Ialomița (by F. Vlad)

Serbie

Agricultural Museum of Kulpin – AMAH (Serbia) (par J. KISGECI)

USA

ALHFAM (Association For Living History, Farm and Agricultural Museums – USA)
(par P. WATSON)

2 - Liste des personnes physiques (classées par pays)

Canada

BURCHILL, Kerry-Leigh

DONDO-TARDIFF Michelle (représentée par J. Sheridan)

Estonie

SILD Merli

VIIRALT Mare

France

BARBOFF Mouette

BOUILLON Didier

BOURRIGAUD René

CHARLIER Huguette

COQUET Jacques

GRIFFIN-KREMER Cozette (représentée par R. Bourrigaud)

DEL PORTO Pierre

SIGAUT François

Allemagne

BAATZ Henning

Japon

HISASHI Horio

Pologne

MAĆKOWIAK Jan

IGNATOWICZ Hanna

NOWAKOWSKA Urszula

WAWRUCH Hanka

République de Moldavie

BUZILĂ Varvara

Roumanie

BUZOIANU Angelica

CHERCIU Ion

CROITORU-CAPBUN Viorica

ILIE Marina

GHERGHE Fanica

LUPU Valentin

MIHAI Daniela

PETRE Gheorghe

PETRE-FILIP Magdalena

RUBINESCU-OSTRICEANU Fideliu
SROE Adrian
VLAD Florin

Serbie

KISGECI Jan

USA

REID Debra A. (représentée par J. Sheridan)
SHERIDAN Judith
SHERIDAN Terrence E.
WATSON Peter

Conformément aux statuts¹ (art V – Membres), les institutions et personnes ci-dessus sont déclarées membres de l’AIMA et ont le droit de vote à l’assemblée générale.

3 – Liste des autres participants au congrès

Représentants officiels

Silvian CIUPERCĂ, Président du Conseil départemental Ialomița,
Ioan MARTIN, Vice-président du Conseil départemental Ialomița,
Constantin STOENESCU, Secrétaire general General du Conseil départemental Ialomița,
Gabriel IONAȘCU, Maire de Slobozia,
Constantin PĂTRAȘCU, Evêque de Slobozia et Călărași.

Assistèrent aussi au congrès :

Vítěslav KOUKAL et Radoslav VLK (République tchèque), Ivan ŠESTAN (Croatie), Liina KALJULA (Estonie), Lydia MARAIS (France), Birgit BAATZ (Allemagne), Emilia CORBU, Ion BĂRBUCEANU, Radu ȘTEFĂNESCU, Mihaela GHERGHEL, Eugen Marius GHERGHEL, Marian NEAGU, Elena RENȚA, Cătălin VOINEA, Dragoș NEAMU, Elena SLUJITORU, Dan EMILIANOF, Mihaela RACOVÎTEANU, Adriana MATACHE, Elena PACALĂ, Doina ROȘCA et Viorica RISTEA (Roumanie), Mary Watson (USA).

II – Election du nouveau Présidium

Sont élus membres du nouveau Présidium à l’unanimité des votants :

Président : François Sigaut (France) sigaut@cnam.fr
Première vice-présidente : Debra A. Reid (USA) dareid@eiu.edu
Second vice-président : Jan Maćkowiak (Pologne) muzeum@muzeum-szreniawa.pl
Troisième vice-présidente : Merli Sild (Estonie) merli.sild@epm.ee

Autres membres :

Kerry-Leigh Burchill (Canada) kburchill@technomuses.ca

Suppléante² : Michelle Dondo-Tardiff dondotardiff@xplornet.ca

¹ Statuts – Article V – Membres

- 1- Les membres individuels actifs sont des personnes qui ont assisté au dernier congrès et qui déclarent, avant la tenue du prochain congrès, leur intention de renouveler leur adhésion. Si le Praesidium fixe des droits d’adhésion, pour être un membre actif durant la période de trois ans précédant le congrès, la personne doit avoir acquitté les droits appropriés.
- 2- Les membres institutionnels sont des organismes qui ont délégué des représentants au dernier congrès et qui déclarent, avant la tenue du prochain congrès, leur intention de renouveler leur adhésion. Si le Praesidium fixe des droits d’adhésion, pour être un membre actif durant la période de trois ans précédant le congrès, l’organisme doit avoir acquitté les droits appropriés [...]

² Statuts (art. VI-2) : « Membres suppléants au sein du Praesidium : Afin de faciliter la continuité dans la gouvernance de l’Association, le Praesidium (ou le président en fonction entre deux réunions du Praesidium)

Cozette Griffin-Kremer (France) griffin.kremer@wanadoo.fr

Suppléant : Pierre Del Porto pierre.delporto@gmail.com

Hans Henning Baatz (Allemagne) hanshenningbaatz@aol.de

Horio Hisashi (Japon) horio@ae.auone-net.jp

Gheorghe Petre (Roumanie) mna_slobozia@yahoo.com

Jan Kisgeci (Serbie) jan.kisgeci@gmail.com

Judith Sheridan (USA) sheridan@orwell.net

Est élu secrétaire général : René Bourrigaud rene.bourrigaud@sfr.fr

III – Organisation administrative

1- Tenue des comptes

La présidence et le secrétariat général étant assurés par des Français, l'administration de l'AIMA sera assurée jusqu'au prochain congrès par la France. Le secrétaire général qui est chargé, sous le contrôle du président et du Présidium, de la tenue de la liste des adhérents et des contacts, de l'encaissement des cotisations annuelles et de la gestion des comptes de l'AIMA est mandaté par l'assemblée générale pour ouvrir un compte bancaire au nom de l'AIMA auprès d'une banque française. François Sigaut, président, et René Bourrigaud, secrétaire général qui assure les fonctions de trésorier, sont mandatés par l'assemblée générale et le Présidium pour effectuer toutes les opérations bancaires nécessaires à l'ouverture et à la gestion du compte bancaire.

Pour ces formalités administratives, l'AFMA (France) apportera son aide et servira d'intermédiaire en cas de besoin. En particulier, le siège de l'AFMA, fixé au Mucem, 6 avenue du Mahatma Gandhi, 75116 PARIS, devient l'adresse légale de gestion de l'AIMA jusqu'au prochain congrès. Elle pourra être changée sur simple décision du Présidium.

2 – Secrétariat permanent

Le secrétaire général a présenté l'équipe qui formera le secrétariat permanent de l'AIMA, conformément aux statuts (art VI-3)³. Il est composé de : Debra Reid – Judith Sheridan – Michelle Dondo-Tardiff – Cozette Griffin-Kremer – Hanna Ignatowicz – Urszula Nowakowska – Angelica Buzoianu.

3 – Projets

La nouvelle équipe qui va diriger l'AIMA se propose de développer une activité régulière comme l'indique l'article III (alinéa 2) de ses statuts :

« L'AIMA se compose de musées agricoles (y compris des musées de la technologie agricole, de l'industrie, de l'alimentation, de la foresterie, de l'horticulture, de la viticulture, de la pêche, de la chasse et autres industries des services agricoles et de transformation) ainsi que des musées de plein air et des musées qui comptent d'importants services agricoles ou d'importantes collections et de nombreux chercheurs dans ces domaines.

L'AIMA favorise la coopération entre les diverses catégories de musées en facilitant l'échanges d'expositions et d'objets d'exposition, en formulant des recommandations détaillées pour la collecte et la documentation et en servant de véhicule pour le partage des renseignements se rapportant spécifiquement aux techniques et à la didactique d'exposition. L'AIMA s'emploie à stimuler les activités de recherche et d'exposition, afin de démontrer non seulement l'amélioration de la production agricole, mais également l'évolution du travail et du mode de vie de la population rurale (le contexte

peut désigner des membres suppléants qui assisteront aux réunions et voteront à la place des membres réguliers d'un Praesidium qui sont incapables d'y assister [...] ». Selon ce texte, nous pouvons donc compléter la liste actuelle. Les membres des pays sans suppléants peuvent en proposer un et le président pourra l'approuver.

³ VI-3 – « Le Secrétariat permanent est l'organe du Praesidium et relève du secrétaire général de l'AIMA. La composition du Secrétariat général est approuvée par l'Assemblée générale tous les trois ans ».

social) au cours des périodes historiques successives. En ce sens, l'AIMA entend étendre la portée du travail des musées d'agriculture de manière à y inclure la recherche, la collecte et la représentation du développement de l'agriculture jusqu'à nos jours et, ce faisant, contribuer à l'éducation, surtout dans les pays moins développés.

Par ces moyens, l'AIMA souhaite ardemment appuyer les objectifs de l'ICOM en faisant ressortir le « rôle important que jouent les musées et la profession muséale dans toutes les collectivités, en plus d'apprendre à mieux connaître et à mieux comprendre les nations » (statuts ICOM de 1974 –III-7)

Pour atteindre ces objectifs définis dans le Plan stratégique 2011-2013, le nouveau présidium, assisté du secrétariat permanent, se propose :

- a) de communiquer régulièrement avec les membres de l'AIMA.
- b) de diffuser une **newsletter régulière** pour favoriser l'échange d'informations et étendre l'influence de l'AIMA.
- c) de créer un **nouveau site internet** pour faire connaître les activités de nos adhérents, diffuser toutes informations utiles et faire connaître les musées d'agriculture en général dans le monde.
- d) d'apporter son aide à la préparation de la publication et à la diffusion des **actes du CIMA XVI** dont la responsabilité incombe au pays organisateur (la Roumanie).
- e) de préparer activement le **prochain congrès triennal**.
- f) D'engager une réflexion pour une **réforme des statuts**.

Après les remerciements de M. Maćkowiak aux membres sortants du Présidium et aux organisateurs du congrès, l'assemblée générale s'est terminée par un **discours du nouveau président** François Sigaut ([voir ci-dessous](#)).

(Rédigé par René Bourrigaud, avec la participation de Judith Sheridan, Hanna Ignatowicz, Urszula Nowakowska, Cozette Griffin-Kremer, Pierre Del Porto et Angelica Buzoianu)

Documents annexés au présent procès-verbal (ci-dessous)

- [Discours d'ouverture](#) de l'assemblée générale prononcé par Jan Maćkowiak, président de séance.
- Comptes rendus des [réunions du Présidium](#) qui ont précédé l'assemblée générale.
- [Rapport du secrétaire général](#), Radoslav Vlk, pour la période 2008-2011 (en anglais).
- « AIMA [Plan stratégique](#) 2011-2013 » rédigé par Debra A. Reid.
- Texte intitulé « [Pour une nouvelle organisation](#) de l'AIMA » issu du groupe de travail de Chartres (France) et rédigé par René Bourrigaud.
- [Discours du nouveau président](#), François Sigaut.

DR. JAN MAĆKOWIAK

Musée national d'agriculture et des industries agroalimentaires de Szreniawa (Pologne)

Discours d'ouverture du CIMA XVI

Mesdames et messieurs,

Chers collègues,

Comme vice-président de l'Association internationale des Musées d'Agriculture (AIMA) j'ai l'honneur de vous souhaiter cordialement la bienvenue au 16^e congrès de cette association. Je remercie tous les participants de leur présence.

L'organisation du congrès d'aujourd'hui n'aurait pas été possible sans la coopération et l'attitude ouverte et bienveillante de nos hôtes – le Musée national d'Agriculture (MNA) de Slobozia, de même que son autorité de tutelle, le Conseil départemental de Ialomita.

Comme vous le savez, la retraite de M. Razvan Ciuca, président de l'AIMA, de son poste de directeur du MNA a perturbé les préparatifs du congrès et provoqué une réunion extraordinaire du Présidium de l'AIMA les 7-8 mai dernier à Chartres (France). Devant les nombreuses questions et interrogations concernant l'état des préparatifs, le Présidium a décidé d'envoyer à Slobozia une délégation afin de rechercher s'il était possible de tenir le congrès en Roumanie. Les membres de la délégation étaient : M. René Bourrigaud, M. Radoslav Vlk et Jan Maćkowiak.

Du 23 au 25 mai, nous avons été reçus deux fois, très aimablement, par le président du Conseil départemental de Ialomita, M. Vasilie Silvian Ciuperca. Pendant notre séjour, nous avons aussi été assistés par l'actuel directeur du MNA, Dr. Gheorghe Petre, qui a déclaré participer activement à l'organisation du CIMA XVI.

Pour leur présence qui honore notre assemblée, je remercie le Préfet du département de Ialomita, M. Mandalin Teculescu, de même que M. Virgil Stefan Nitulescu, directeur du Musée du Paysan roumain et président du Comité national roumain de l'ICOM, ainsi que M. Gabriel Ionascu, maire de Slobozia.

Nous sommes heureux d'avoir réussi à tenir cette réunion aujourd'hui en Roumanie, un pays aux riches traditions agricoles et de vie rurale, et réputé pour son hospitalité.

Ce qui nous amène ici est une vénérable tradition instituée par nos prédécesseurs, que nous nous faisons un devoir de poursuivre. L'idée d'une organisation réunissant les musées d'agriculture de différents pays provient des professionnels de musée, travaillant au Musée tchécoslovaque d'Agriculture de Prague avant la guerre. Malheureusement, leurs efforts et leurs espoirs furent contrariés par le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

Le climat politique plus favorable des années 1960 permit enfin au Musée tchécoslovaque d'agriculture de passer les premiers accords avec le Musée d'agriculture hongrois. Ensemble, les deux musées proposèrent d'organiser un premier Congrès international des Musées d'agriculture à l'occasion du 75^e anniversaire de la fondation du musée de Prague. Le CIMA I s'est ainsi tenu entre le 11 et le 14 octobre 1966 dans le château de Libice près de Prague.

Peu de temps après ce CIMA I, un comité fut chargé de rédiger les statuts de l'organisation, et en 1966, parut la première édition des « Acta Museorum Agriculturae ». A la fin des années 1990, 21 éditions de cette revue étaient publiées. A la 25^e session du Comité exécutif de l'ICOM, le 28 juillet 1968 à Cologne, l'AIMA obtenait le statut d'organisation affiliée à l'ICOM.

Au cours de ces 45 dernières années, se sont tenues 15 conférences de l'AIMA. Après le CIMA I en Tchécoslovaquie, la 2^e conférence eut lieu au Musée d'agriculture et à l'Université d'agriculture de Hohenheim (Stuttgart) en 1969. La 3^e, qui fut un grand succès, se tint en 1971 au Musée hongrois d'agriculture à Budapest, à l'occasion de son 75^e anniversaire. Les congrès suivants s'enchaînèrent ainsi : le CIMA IV au Musée anglais de la vie rurale à Reading (Royaume Uni, 1976), le CIMA V à Neubrandenburg dans l'ancienne Allemagne de l'est, le CIMA VI à Stockholm en 1981, le CIMA VII en 1984 à Paris-Saint-Riquier. En 1987, le Musée d'agriculture hongrois accueillit la 8^e édition du CIMA pour la seconde fois. En 1989, le CIMA IX s'est tenu au Danemark dans le plus ancien musée d'agriculture du monde – le Musée danois d'agriculture de Randers, qui commémorait alors le centenaire de son existence (1888-1988). Puis le CIMA X s'est tenu à Trente, en Italie en 1992. L'organisation du CIMA XI fut assurée par le Musée slovaque d'agriculture de Nitra.

La conférence suivante, le CIMA XII, fut préparée par notre institution, le Musée national d'agriculture et des industries alimentaires de Szreniawa en 1998.

En 2001, le premier congrès auquel j'ai pu participer s'est tenu au Musée de plein air de Lindlar. Pour le congrès suivant, le 14^e en 2004, nous nous sommes réunis au Musée de plein air de Rožnov pod Radhoštěm en République tchèque et notre hôte était M. Vítězslav Koukal, ici présent. Est aussi présent aujourd'hui le professeur Jan Kišgeci, l'hôte de notre dernier congrès, le CIMA XV, qui s'est tenu à Novi Sad en Serbie en 2008.

Durant tous ces congrès, divers thèmes et sujets furent abordés. Parmi les questions importantes au cours des dernières années, on note : „L'eau en agriculture“ (Trente, Italie), „Progrès en biologie dans l'histoire de l'agriculture“ (Szreniawa, 1998), „Paysage culturel“ (Lindlar, 2001), „Développement de l'agriculture au 20^e siècle et sa présentation dans les musées“ (Rožnov, CIMA XIV), „Riche passé, vivant avenir“ (Novi Sad, CIMA XV). En rappelant ces thèmes, je voudrais souligner le rôle important que les congrès ont joué dans le développement de nos institutions ainsi que l'actualité des questions abordées. Ces congrès nous ont permis de regarder nos musées d'agriculture dans de nouveaux contextes, quant à la culture et au développement de la civilisation. Le début du XXI^e siècle plaça nos musées d'agriculture devant de nouveaux défis, avec une quantité de questions et de problèmes à résoudre.

Les musées d'agriculture dans le monde, en majorité fédérés à l'AIMA, possèdent beaucoup de points communs, ils ont une mission commune à remplir et emploient des méthodes similaires dans leurs activités. Cette constatation nous pousse à travailler ensemble et implique donc la nécessité de maintenir l'AIMA vivante.

Et c'est ainsi que nous en venons à aujourd'hui, quand, selon la tradition, le temps est venu de tenir notre nouveau congrès. Malheureusement, deux personnes qui ont joué un rôle si méritoire pour l'AIMA ne peuvent y participer : Dr Debra Reid et Mme Michelle Dondo-Tardiff. J'exprime mes remerciements à Debra A. Reid pour sa rédaction du Plan stratégique 2011-2013. Je suis heureux que, bien qu'absentes, elles puissent être représentées par Mme Judith Sheridan, qui remplit la fonction de secrétaire-trésorier de l'ALHFAM (American Association for Living History, Farm and Agricultural Museums). Est absente aussi, du fait d'une autre réunion internationale, Mme Cozette Griffin-Kremer, chargée des relations internationales dans l'Association française des musées d'agriculture et du patrimoine rural (AFMA), avec qui notre coopération fructueuse date de 2009. Je suis honoré d'accueillir pour la première fois à un congrès de l'AIMA le président de l'AFMA, M. Pierre Del Porto. J'exprime ma gratitude aux membres de l'AFMA qui ont exprimé par écrit leur proposition pour les réunions du présidium et de l'assemblée générale, en particulier à René Bourrigaud, pour ses propositions pour une nouvelle organisation administrative de l'AIMA.

Je souhaite vraiment qu'avec tous ceux qui sont réunis aujourd'hui nous poursuivions avec succès les traditions de l'AIMA. Car les efforts de nos prédécesseurs nous obligent à le faire.

En outre, nous sommes les témoins d'un monde en changement rapide, dans lequel les derniers perfectionnements technologiques entraînent des changements dans les valeurs et les modes de vie. Nos sociétés s'éloignent de plus en plus de leur passé rural, mais cela ne change rien au fait qu'elles dépendent encore et dépendront toujours de l'agriculture. C'est notre vocation et notre mission communes d'en faire prendre conscience au grand public. Je suis pleinement en accord avec la thèse que les représentants de l'AFMA ont développé dans leurs documents préparatoires : une organisation internationale des musées d'agriculture est plus nécessaire que jamais. J'en remercie aussi la direction et ses représentants pour leurs premières démarches afin de renouer le contact avec le Conseil international des musées (ICOM), de même qu'avec qu'avec la FAO. De cette manière, la mission de l'AIMA apparaît comme un pont, reliant l'histoire des musées d'agriculture aux défis de l'avenir qui nous attendent.

Selon le compte rendu de la rencontre entre l'AFMA et le directeur général de l'ICOM, M. Julien Anfruns, que nous connaissons, l'ICOM peut offrir à ses organisations affiliées son soutien officiel à leurs projets, en particulier ceux qui s'inscrivent dans ses thèmes prioritaires comme le développement durable et l'environnement. L'ICOM souhaite plus spécialement renforcer le rôle des musées dans les questions touchant au patrimoine immatériel. L'ICOM déclare aussi qu'il peut fournir un encadrement gratuit pour un site internet de l'AIMA, à condition qu'il soit effectivement et régulièrement mis à jour. La coopération avec ses deux organisations ouvre de nouvelles perspectives pour l'avenir de l'AIMA. Puis-je à nouveau remercier à la fois les membres présents et absents de l'AFMA pour leur précieuse initiative ?

Enfin, je remercie encore nos hôtes pour leur réception généreuse et tous les participants. Je nous souhaite à tous une rencontre fructueuse et pleine de succès.

[\[Retour au sommaire\]](#)

Brefs comptes rendus des trois réunions du Présidium

(avant l'assemblée générale)

Première réunion du Présidium (dimanche 4 septembre à 21h)

Membres présents : M. Maćkowiak (qui présidait la séance) – M. Petre (qui organisait le CIMA XVI) – Judith Sheridan (USA) – Kerry-Leigh Burchill (Canada) – Merli Sild (Estonie) – M. V. Koukal (R. Tchèque) – R. Bourrigaud (France) – H. Baatz (Allemagne) – R. Vlk (secrétaire général).

Assistants : Urszula Nowakowska (Pologne) et Marina Ilie (Roumanie).

Assistaient à la séance : F. Sigaut et P. Del Porto (France).

Exposé d'accueil de M. Maćkowiak qui a présenté le contexte de l'AIMA (voir son [discours d'ouverture](#) du Congrès).

Exposé de M. Petre qui a présenté l'organisation du congrès et fait distribuer la liste des participants, ainsi que les titres des interventions prévues. Cette liste présentant les intervenants par ordre alphabétique de pays, il est convenu de désigner un petit groupe de travail de trois membres (J. Sheridan, R. Vlk et R. Bourrigaud) pour proposer une organisation des séances de travail autour des principaux thèmes : le pain, le vin, le pain et le vin, les autres thèmes.

Deuxième réunion du Présidium ouvert du lundi 5 septembre à 20h30

Membres présents : J. Maćkowiak, J. Kisgeci, H. Baatz, M. Sild, V. Koukal, R. Vlk, Z. Michailova, R. Bourrigaud, K.-L. Burchill, J. Sheridan. Autres participants : F. Sigaut, P. Del Porto. Traduction : Urszula Nowakowska et Hanna Ignatowicz.

Maćkowiak a présidé la séance qui a débuté à 20h30. La discussion a d'abord porté sur la distinction entre la fonction de président et celle de la personne qui est susceptible d'accueillir le prochain congrès. Z. Michailova a déclaré qu'elle souhaitait devenir la prochaine présidente et accueillir le prochain congrès en Bulgarie, car les problèmes financiers de son musée sont résolus. R. Bourrigaud, suppléant de C. Griffin-Kremer, a indiqué alors que F. Sigaut, dans le cadre du plan de réorganisation élaboré en mai dernier à Chartres (France), était lui aussi candidat à la présidence, mais ne proposait pas d'organiser le prochain congrès en France.

Après de nombreuses discussions, Z. Michailova a retiré sa candidature et son offre d'accueillir le prochain congrès. F. Sigaut sera le seul candidat pour la présidence.

La discussion porta alors sur la détermination des membres de l'AIMA. R. Vlk présenta une liste issue du Congrès de Lindlar et annonça que les noms portés sur cette liste constituaient les membres de l'AIMA. Aucune cotisation n'ayant été collectée, il est difficile de déterminer qui est membre effectif. On suggéra que tous ceux qui avaient payé pour participer au congrès en Roumanie pouvaient être considérés comme membres et admis au vote s'ils confirment leur intérêt pour l'AIMA. En affinant la proposition, il fut décidé qu'un formulaire de déclaration serait distribué le lendemain avant l'assemblée générale demandant à chacun de s'engager en tant que membre individuel ou membre institutionnel à payer une cotisation dès que possible. Ces déclarations seront recueillies et ceux qui s'engageront à être membres auront le droit de vote. Un nouveau barème de cotisations fut présenté par R. Bourrigaud. Après discussion, il fut décidé de mettre en œuvre la décision déjà prise à une précédente assemblée générale : 10 euros par an pour les membres individuels et 30 euros par an pour les institutions.

René Bourrigaud remplacera Radoslav Vlk comme secrétaire général. Un compte bancaire sera ouvert en France et un rappel de cotisations sera lancé quand il sera opérationnel. Un représentant de chaque pays collectera les cotisations et les versera sur le compte bancaire tenu par R. Bourrigaud. Plusieurs noms de membres potentiels ont été mentionnés. Quelques-uns qui furent très actifs dans le passé et d'autres qui sont nouveaux dans de grandes institutions. Il est nécessaire de créer un nouveau site internet et d'assurer sa mise à jour.

Les publications seront réalisées principalement par voie électronique.

Les candidats proposés par le Présidium pour les trois postes de vice-présidents et soumis au vote de l'assemblée générale du lendemain seront Jan Maćkowiak, Debra Reid et Merli Sild. Les communications entre le Présidium et les membres du Secrétariat se feront par courriels. La réunion s'est terminée à 24 heures.

Troisième réunion du Présidium du mardi 6 septembre à 10h30

Présents : J. Maćkowiak, J. Kisgeci, H. Baatz, M. Sild, V. Koukal, R. Vlk, Z. Michailova, R. Bourrigaud, K.-L. Burchill, J. Sheridan.

Traduction : Urszula Nowakowska, Hanna Ignatowicz, Marina Ilie.

Courte réunion pour décider des modalités de déclaration des membres de l'AIMA. Chaque membre remplira le formulaire suivant :

1) Pour les membres institutionnels :

- Nom, prénom, pays, adresse électronique, téléphone
- « *Selon les statuts de l'AIMA, je participe au 16^e congrès de l'AIMA à Slobozia (Roumanie). Je représente _____ (nom de l'institution) et je déclare l'intention de celle-ci de devenir membre de l'AIMA, de même que son engagement à payer une cotisation annuelle de 30 euros (minimum) » (Lieu, date et signature)*

2) Pour les membres individuels :

- Nom, prénom, pays, adresse électronique, téléphone
- « *Selon les statuts de l'AIMA, je participe au 16^e congrès de l'AIMA à Slobozia (Roumanie) et je déclare mon intention de devenir membre de l'AIMA, de même que je m'engage à payer une cotisation annuelle de 10 euros » (Lieu, date et signature).*

[\[Retour au sommaire\]](#)

AIMA Secretariat Report for the 2008 – 2011 Period

By Radoslav Vlk
Retiring General Secretary of AIMA

**Dear Deputy President of AIMA,
Dear members of the AIMA Presidium
Members of AIMA,
Ladies and Gentlemen, Dear Guests**

As it is usual at every CIMA congress, the acting president of AIMA submits a report on activities of the AIMA Presidium for the term of office, including his/her own activities regarding work in AIMA.

Unfortunately, this year it is going to be completely different. For reasons that all of you are certainly familiar with, the current president, Emeritus Director of the National Agricultural Museum in Slobozia (Romania) cannot attend and present his report. For this reason, I, the secretary of AIMA, was requested to write the report.

My report is not going to be brief but it will characterize significant organisational problems of AIMA that have not been handled and solved yet.

1. CIMA 15 – who is the President and who is the Presidium?

CIMA 15 – Serbia. The AIMA Secretariat still does not have the final report from the CIMA 15 congress, including a very important report from the CIMA 15 General Assembly. I remind you again that this activity is governed by the AIMA Charter; it is not connected with the activities of the AIMA Secretariat. The whole agenda is part of the **CIMA Secretariat**. The CIMA Secretariat is a body of the President and it is responsible for the preparation and course of CIMA and for issuance of CIMA reports. The CIMA Secretariat has been operating for three years. I have reminded the previous AIMA President, Prof. Jan KIŠGECI, and the current President, Razvan CIUCA, of this fact several times. For this reason, there are no complete congress proceedings including a new, current charter and especially a list of Presidium members. We do not know how the CIMA Secretariat worked, but it is also included as a term in the AIMA Charter.

I needn't comment on the result, although some voices can be heard that the Secretariat is to be blamed. I will oppose these members and I remind you of the valid charter of the AIMA association, which accurately defines activities of the Secretariat and mainly activities and functions of the President.

2. Activities of the President

The whole term of office of the AIMA President, Mr. Razvan CIUCA, was a period of preparation and effort to prepare the AIMA – CIMA 16 congress. I need to say that the submitted programme, which even the President himself changed several times, was well-founded, especially thanks to the chosen topic – Bread and Wine. Members of the Presidium could convince themselves of this effort at a meeting at the premises of the National Agricultural Museum in Slobozia in Romania in 2008. Unfortunately, certain coincidences and organisational changes in the hosting institution did not allow realisation of the programme according to the author and his ideas.

After he retired, AIMA found itself in a stalemate position. Based on a few pieces of information from the National Agricultural Museum in Slobozia and on the current director, Mr. Virilescu PETER, the AIMA Presidium was forced to act immediately and especially to search for information as to whether and under what conditions it would be possible to realize the AIMA – CIMA 16 congress in the regular year and in Romania if possible.

Meetings of the Presidium have taken place three times:

- 2009 – Romania
- 2010 – Poland
- 2011 – France and Romania. In Romania in 2011 there was a special focus on the meeting of narrow representation of the AIMA Presidium with representatives of the new management of the National Museum in Slobozia.

Besides preparations for CIMA 16, the AIMA President put a lot of effort into expanding the membership base of AIMA with new members from Europe and other countries around the world, but also into expanding and re-integrating former AIMA members. As far as I know, he was successful in these areas. He gave me this information during our meeting at the ICOM General Conference in Shanghai in China in November 2010. I will be happy if these new members are introduced at the AIMA General Assembly, if they are present.

3. Assignments of the Secretariat

Some members of AIMA and members of the Presidium think that the Secretariat does not work as it should. I remind you of the Charter and the list of activities of the AIMA Secretariat again, and I add that it is not an ordinary full-time job. What the AIMA Secretariat is reproached for is involved in the main activities of the President of the whole association.

The main activities of the AIMA Secretariat are:

- Maintaining constant records of the AIMA members and updating them regularly.
- Maintaining financial records and looking after necessary accounts.
- Cooperating with the Body of Editors in the area of publishing reports and articles of congress dealings.
- Cooperating with the Body of Editors in the area of production and publishing of other materials for AIMA.
- Providing assistance while preparing the next congress including correspondence, collection of reports and other materials.
- Maintaining correspondence with members of national and regional AIMA committees.
- It is connected to ICOM and UNESCO including announcing meetings, etc.
- It is connected to the above-mentioned agricultural museums worldwide.
- Supporting international museum exchanges including exhibitions, literature, people, etc.
- Looking after the AIMA archive, including AMA and other publications.

Moreover I have to say that the Secretariat is a function elected by every assembly. For this reason I place my function at your disposal.

4. Work Schedule of the Presidium versus Minutes of Meetings

One of the things the Secretariat is usually criticized for is not making minutes of the Presidium meetings. It was even called a scandal in the past. It happened only once. I apologize to all present members of AIMA and to members of the AIMA Presidium that I didn't deliver the minutes of the AIMA Presidium meeting that took place in Poland in 2010 on time and at the correct addresses. Actually nothing happened in my opinion because a major part of the minutes is not observed.

As the secretary of AIMA, I have highlighted this fact several times already. The AIMA President is always responsible for minutes. I also remember some minutes – for instance.

* The General Assembly of AIMA at the CIMA 14 congress in Roznov pod Radhoštěm, when the Wallachian Open-Air Museum offered to sponsor a publishing and editorial activity of the AMA magazine – *Acta Musaeorum Agriculturae* – it mentioned rules, too. Unfortunately, only contributions by members from Bulgaria, Poland and Canada have been received so far. I remind you that AMA is a publisher-recorded periodical with an international ISSN number. Unfortunately, there has been only one issue of the magazine so far – it was issued only in 2005. It is always a nice surprise to me when I receive magazines published by organisations similar to AIMA at my museum postal address and when I find entries by members of AIMA published in these magazines. And these entries were written by those very members who keep reminding us of the drawbacks of the AIMA activities in relation to the publishing activity. I ask. Why don't they publish their pieces in AMA?!

Even in this case it is true that: **Those who want search for ways; those who don't want search for reasons.** I remind you that **the way** was the willingness of the Wallachian Open-Air Museum to finance everything; and concerning the reasons:

- Who will provide distribution?
- How much will it cost?
- etc.

Perhaps a small interjection. Let's not consider AMA a reviewed magazine or an impacted periodical according to current trends. AMA should serve especially for presentation of itself,

for our internal self-learning – who is actually a member and what he or she does, how organisations develop, news in the professional-scientific area, etc. in spite of this, the Wallachian Museum applied for incorporation in scientific-research organisations. If the application is approved, we will immediately have an impacted and reviewed periodical with a high level of seriousness and expertise, but also responsibility. What are we going to do? Apparently publish in other periodicals.

* Or minutes from the Presidium that took part in Canada. Through registration and agreement of all members, a calendar including venues of presidiums and CIMA congresses was made. This one is not observed either. It can even be heard that the next congress is going to be in Spain. Since 2004, since I started my work in AIMA I haven't noticed a single member from Spain at congresses. Current statutes speak clearly about the method of establishment of regular membership in an organisation (I mean both active and institutional membership).

* The Presidium in Poland. The proposal of the Secretariat that it will make an application within the CULTURE programme and elaborate a project focused on promotion of AIMA and further on realization of touring exhibitions. The method was presented, nevertheless there was no action.

Even in this case it is true that: **Those who want search for ways; those who don't want search for reasons.** I remind you that **the way** was the willingness of the Secretariat to prepare everything, to prepare ways of financing; and concerning the reasons:

- We have no money for co-financing
- that is the answer of the membership
- Who is going to be the guarantor?
- What kind of an exhibition and for how much?
- etc.

AIMA strives for stimulation of an exhibition activity not only through presentation of agricultural production development, but also through presentation of changes in work activities and development of village population life, and social structure in individual historical time periods. Thus AIMA objectively supports work of agricultural museums in the area of research, documentation and representation of agricultural development with regard to the present. Through this activity, it also supports and contributes to education, especially regarding developing countries. This is a quotation from the AIMA Charter.

According to these activities mentioned, AIMA cooperates with ICOM and puts emphasis on the serious role that museums play, and on the museum activity in every society so that nations can better get to know one another based on mutual understanding.

Instead of professional, social-scientific and presentation activities we are just looking for the **reasons** why it's not possible to perform activities, and we prefer discussions on changing the charter again, on the repetitive issue of membership fees, etc.

* Now that I've remembered the membership fees. It is a never-ending story, too.

AIMA can have its own account. A condition for opening the account, which is based on the AIMA Charter, is presence of the AIMA President for the reason of signature specimens and granting the full power of attorney to a second person in order to handle financial means in the account. As the President changes once every three years, it would be very complicated to manage such an account.

As the seat of the permanent AIMA Secretariat, the Wallachian Open-Air Museum makes available the account of their organisation where it is possible to send the fees approved by the Charter. Unfortunately, some members don't consider the Wallachian Museum to be AIMA, which means that it's a problem when fees are sent to a different organisation than AIMA, as has been said in the past.

I must ask. Who holds this AIMA congress called CIMA 16.? Is it AIMA; or the National Agricultural Museum in Slobozia in Romania?; or a Travel Agency? What account did you send the congress fee to? To the account of AIMA?; of the museum?; or of the Travel Agency? Everything depends on trust, responsibility, abilities, but especially on not searching for

reasons why it isn't possible.

This is a suitable time and place for a question. How to manage the financial means received? What purpose will they be used for?

There are many organisations similar to AIMA that do not collect membership fees at all, and the life of their organisations is spared from this issue.

And I am able to add more examples.

5. Membership

Membership base and membership. What is a membership base? What is membership? The Charter speaks clearly again.

Individual **active** members are people who attended the previous congress and who declared their interest in continuing the membership before the forthcoming congress.

I have neither been present at any such declaration, nor has any such declaration been submitted to me by any President of AIMA.

I can say similar things about the **institutional membership** when **active institutional members** are institutions that attended the previous congress and that declared their interest in continuing the membership before the forthcoming congress.

I have neither been present at any such declaration, nor has any such declaration been submitted to me by any President of AIMA.

For this reason I recommend to the General Assembly that they deal with the issue of the membership base more deeply and that they make use of methods of registering new members used in other organisations integrated in ICOM (such as AEOM, ICOMOS, ICOEM, and others). **In these organisations, you become a new member only after you attend two successive congresses and submit an official application supported by at least two regular members while one of them must not be of the same nationality as the applicant.** The Presidium deals with these proposals before every General Assembly takes place. Be careful! If you don't attend two successive congresses, **your acquired membership is cancelled.** I can confirm that at the above-mentioned organisations the membership base is numerous and the number of members corresponds with the professional focus of the organisation. It is a number characterising 60 -120 members. Unfortunately, AIMA does not belong to this range. It is common place that the above-mentioned organisations focus their activities more in a professional direction (exhibitions, workshops, publication activity) than it is usual elsewhere – I mean constant changes of the charter, etc.

It is nice to count participants of every congress when most of them will not attend the next one. For this reason, I speak about participants, definitely not about **members**.

Wanting to engage in the AIMA organisational structure was reflected in the personal structure of the Presidium itself in this term of office; the primary impression was soon replaced with disappointment. Many members have never participated in some meetings of the Presidium, or only rarely. And it is the AIMA Presidium which should stimulate the activity of AIMA and, with help of the head of AIMA – the AIMA president, fulfil the mission of the whole organisation and ensure our presentation by making us visible in the public, museum and professional areas. If representatives of those institutions that will not be able to support this activity and that will not allow their participation in the meetings of the Presidium become members of AIMA, they cannot be valid members of the AIMA Presidium. A similar situation happened in this term of office, too.

There is nothing else we can do other than be jealous and also offer congratulations on activities of similar agricultural organisations at some institutional members of ours from Canada, the USA and France.

But I think that it has nothing in common with the activity of the Secretariat. Therefore I propose a change of the Charter regarding a decrease of the number of the AIMA Presidium members from 10 -14 to half, maximum 7 members including the President and his/her personal secretary. Yes, this is a great time and place for: "Two heads are better than one". Or perhaps another saying: "Too much of anything is harmful"?

6. Congress Tourism

At Presidiums I have raised the issue of methods of selecting a new venue for an AIMA – CIMA congress many times. I stressed it was necessary for the Presidium to receive official applications, the so-called candidate applications of institutional or active members for the possibility to hold forthcoming congresses. My own experience tells me that preparation of a congress or a big conference takes much more than only half a year beforehand.

If we don't have a schedule of congresses in advance, I mean congresses with an approved venue, and if these venues (I mean organisations – institutions, museums, universities) don't guarantee holding and success of the event, AIMA may be in the same situation as it was half a year ago when nobody knew if the congress would take place or not.

It also regards clearly set rules that must be observed. For example:

- a fixed term of holding congresses, for instance at the end of September or in the first week of October
- duration of a congress including arrival and departure of each participant must not exceed 5 calendar days
- maximum amount of the congress fee.

The candidates must submit in advance and present at the General Assembly the following:

- the congress programme including a day schedule
- term of taking place
- an approved topic of the congress.

At least 2 years before the next CIMA congress takes place, the elected AIMA Presidium must realize a Presidium meeting in the organisation/institution that is preparing the congress and discuss readiness of the congress.

If this procedure works, the situation from the close but also distant past cannot happen again.

7. Cooperation

During the term of office of the AIMA Presidium in the period of 2008-2011, the AIMA Secretariat has several times attended common professional events in the partner museum in Szreniawie in Poland where the contract on cooperation between the Wallachian Museum and the National Agricultural Museum in Szreniawie in Poland was signed. I would like to take this opportunity and thank the director of the museum and the 1st Vice-president of AIMA, Mr. Jan Maćkowiak, for the cooperation in the professional field, and also while preparing this congress. I respect the director of this museum very much and I dare to say that he is one of the significant driving forces of this organisation.

Within other activities of the Secretariat and of the AIMA President, one of the founding institutional members of AIMA – the National Agricultural Museum in Prague in the Czech Republic was asked for cooperation within the AIMA organisation.

Unfortunately, the economic crisis and political instability has also affected our AIMA organisation recently.

An institutional member – the National Agricultural Museum of Slovakia in Nitra is facing a deep economic crisis and a threat of decrease of both their professional and everyday activities. Their staff has been reduced by 60 % to 12 people including the director during the last 5 years. I have informed the Presidium members of this situation and asked them to deal with it at their next meeting in France in May this year and to form a written judgement, which should be presented at appropriate places in the Slovak Republic.

The same situation happened in the National Agricultural Museum of Bulgaria in Sofia, too. Fortunately, the museum is still operating and the director, Ms Zdravka Mihaylova, is starting to process a huge project of reconstruction and revitalisation of the whole museum. The first stage of the project should be financially supported by the European Funds in the amount of 1 million Euros; unfortunately it is a mere 10 per cent of the total costs. According to the information of the director, who I met in August, this museum is searching for a foreign partner among European structures in

order to submit a common project focused on publishing and exhibition activities, respectively on workshop realisation.

8. Conclusion

To summarise this report, I remind you that paper always bears everything it contains. Let's not search for reasons why something is not possible, but let's search for ways to work better and to make our activities and the AIMA organisation visible.

If you feel the need to make a change, go for it. I hereby place my function of the AIMA Secretary at the disposal of the Presidium and especially of the Deputy President of AIMA, Mr. Jan Maćkowiak, the first Vice-president of AIMA.

As I am mainly a Russian and Hispanic studies scholar, I will be happy to answer your potential questions in these languages, which are besides others specified as official languages of AIMA and CIMA in the Charter.

Finally, let me thank the whole team organising the CIMA 16 congress for their hospitality, care and organisation of such a demanding meeting.

Thank you and I wish you a lot of success in your professional activities.

Thank you for your attention.

[\[Retour au sommaire\]](#)

AIMA – Plan stratégique 2011-2013

Par Debra A. Reid
Professeur à l'Université de l'Illinois
Vice-présidente de l'AIMA

INTRODUCTION

Le Conseil international des Musées (ICOM) attend de chaque organisation affiliée qu'elle définisse tous les trois ans un Plan stratégique qui s'inscrive dans l'orientation définie dans son propre plan stratégique. Lors de la tenue de son 15^e congrès en septembre 2008 en Serbie l'assemblée générale de l'Association internationale des musées d'agriculture (AIMA) avait approuvé son plan stratégique 2008-2011. Ce plan reflétait l'effort de l'ICOM pour la collecte, la préservation et l'interprétation des objets du patrimoine matériel et immatériel. Des membres du présidium de l'AIMA avaient discuté ce plan stratégique à la conférence de 2006 de l'Association for Living History, Farm and Agricultural Museums (ALHFAM) à Baton-Rouge en Louisiane, et produit un document de travail lors de la réunion du présidium en 2006 à Ottawa (Canada). Ce plan a ensuite été approuvé par l'assemblée de l'AIMA lors de son congrès de 2008 en Serbie.

Le plan stratégique 2011-2013 reprend l'initiative de l'ICOM pour « *faire face aux défis et saisir les opportunités qui s'offrent dans un monde muséal en constante évolution* ». A cette fin, l'ICOM a adopté les objectifs stratégiques suivants pour guider ses activités durant la période 1011-1013 :

- Valoriser l'adhésion et renforcer la transparence pour les membres de l'ICOM,
- Développer l'expertise dans le secteur du patrimoine et le secteur des musées,
- Consolider la position mondiale de l'ICOM en tant que leader dans le secteur du patrimoine,
- Développer et gérer les ressources nécessaires à la réalisation du Plan stratégique.

Plusieurs objectifs de l'AIMA, identifiés dans son plan stratégique 2008-2010, continuent à être pertinents, en adéquation avec les buts de l'ICOM et avec les besoins des musées d'agriculture pour répondre aux changements rapides du paysage muséographique, ainsi qu'aux bouleversements de la population mondiale qui est toujours dépendante de l'agriculture et de la nourriture qui restent au centre des débats politiques internationaux. L'AIMA doit devenir plus active pour soutenir les musées dédiés à l'éducation de l'histoire de l'agriculture, d'autant que les financements publics semblent incertains, alors que la pertinence de la recherche et de l'interprétation s'est accrue.

[Remarque : La suite reprend des éléments du plan stratégique précédent de l'AIMA (2008-2011) de même que les objectifs du plan stratégique de l'ICOM 2011-2013].

RESUME

L'AIMA, affiliée à l'ICOM, est au service des musées d'agriculture (ce qui inclut les musées des techniques agricoles, de l'industrie agroalimentaire, de la forêt, de l'horticulture, de la viticulture, de la pêche, de la chasse et de toutes les industries et services agricoles), aussi bien que des musées de plein air et des musées qui ont des départements ou des collections concernant l'agriculture et des chercheurs impliqués dans ce champ de recherche.

L'AIMA promeut la coopération entre cet ensemble de musées en favorisant les échanges d'expositions et d'objets, en encourageant les autorités gouvernementales à maintenir leur aide, en donnant des recommandations détaillées pour la collecte et la documentation, et en fournissant un support pour l'échange d'informations sur les techniques et la didactique des

expositions. L'AIMA cherche à stimuler la recherche et les expositions de telle sorte que les musées soient les interprètes non seulement du développement de la production agricole mais aussi des changements survenus au cours du temps dans le travail et le mode de vie des populations rurales. Dans ce sens, l'AIMA a l'intention d'étendre le travail des musées d'agriculture jusqu'à la recherche, la collection et la représentation du développement agricole jusqu'à aujourd'hui et, à travers ceci, d'apporter une contribution à l'éducation, spécialement pour les pays les moins développés.

L'AIMA a l'intention de développer une coopération avec la FAO et les autres organisations agricoles internationales. De cette manière, l'AIMA est soucieuse de soutenir les objectifs de l'ICOM en renforçant le « rôle important joué par les musées et la profession muséale dans chaque collectivité » ainsi qu'en développant « une meilleure connaissance mutuelle entre les nations » (ICOM, statuts de 1974, section 111, art. 7).

LES VALEURS FONDAMENTALES DE L'AIMA

L'AIMA fait siennes les valeurs suivantes de l'ICOM :

- Engagement en faveur de la conservation, de la préservation, de la continuité et de la communication au public du patrimoine culturel et naturel, matériel et immatériel au niveau mondial.
- Reconnaissance de la créativité de l'humanité dans toutes ses manifestations et de sa valeur à tous les niveaux de la société dans l'interprétation du passé, la définition du présent et la préparation de l'avenir.
- Reconnaissance de la diversité intellectuelle, culturelle et sociale et respect des différences comme moteurs de l'harmonie sociale et d'une meilleure compréhension des différentes cultures.
- Développement professionnel, formation, mécénat, échange de savoir-faire et aide mutuelle au sein des réseaux de professionnels de musée.
- Conduite professionnelle, respect et promotion du code de déontologie professionnelle de l'ICOM.
- Soutien à la coopération dans le domaine du travail des musées et des initiatives dans le domaine patrimonial en encourageant particulièrement les initiatives multilingues, interdisciplinaires, pluridimensionnelles ou interculturelles et qui favorisent une dynamique entre les peuples, les pays et les régions disparates.
- Education de la communauté et diffusion des compétences pour un renforcement des capacités qui s'adapte à un développement durable et à la variabilité des besoins socioculturels.
- Publication et diffusion de documents d'information pour soutenir les objectifs de l'ICOM.
- Caractère démocratique de l'ICOM qui se définit également comme organisme pourvoyeur de services.
- Prise de position à l'égard des problèmes de la société civile en ce qui concerne les changements sociaux et participation active aux débats concernant l'art, la culture et le patrimoine dans la mesure où ils affectent le travail des musées et les professionnels de musée.
- Action commune avec des organisations partenaires et diffusion du travail et des valeurs de l'ICOM au niveau international.

Les missions de l'AIMA

L'AIMA est une organisation internationale des musées d'agriculture et des professionnels de musées, affectés à la conservation, à la transmission et à la communication du patrimoine agricole, présent et futur, matériel et immatériel.

Contexte général pour le plan stratégique de la période 2011-2013

Circonstances externes

- 1- Le développement, à l'échelle mondiale, de l'exode rural et de l'industrialisation a réduit le contact direct des populations avec l'histoire agricole et rurale et peut ainsi réduire l'intérêt du public pour les musées d'agriculture. Ceci, en retour, réduit le nombre de personnels de musée qui ont une expérience directe de l'agriculture et de la vie rurale. L'objectif de l'ICOM de développer « l'expertise du patrimoine et des musées » paraît donc être un point critique...
- 2- La crise du financement menace la stabilité des institutions publiques.
- 3- Le changement des attitudes à l'égard de l'agriculture à base de produits chimiques et des biotechnologies modifie les perceptions du public sur l'agriculture en général et peut modifier son intérêt pour l'histoire de l'agriculture.
- 4- La croissance du public urbain et suburbain (coupé de la vie rurale, mais attiré par des expériences directes dans un environnement naturel et agricole) offre des potentialités nouvelles pour les musées d'agriculture.
- 5- L'évolution de la profession des muséologues concerne le fonctionnement des musées agricoles : exploration de nouvelles technologies pour les réseaux sociaux, évolution des standards (éthique, plans stratégiques, intérêt public), techniques de recherche (génération de l'information), et interprétation et programmation publique (partage d'information).
- 6- Influence sur la nécessité d'étendre les collections des musées d'agriculture et l'interprétation pour inclure une documentation sur le patrimoine culturel et naturel.
- 7- Promotion de meilleures pratiques dans la profession muséale, incluant l'adhésion au Code de l'éthique et l'échange international d'informations.

Situation interne

- 1- L'AIMA n'a pas d'adhérents versant des cotisations, mais le nombre de participants aux congrès triennaux est resté remarquablement stable depuis de nombreuses années.
- 2- L'AIMA a réussi à tenir un congrès triennal depuis son origine (1966).
- 3- La communication avec les membres de l'AIMA a été sporadique, et inexistante avec l'extérieur depuis le congrès de 2008 en Serbie.
- 4- La création d'un secrétariat a renforcé l'association, mais entre la réunion du présidium de septembre 2009, tenu à l'occasion du 45^e anniversaire du Musée national d'agriculture de Szreniawa en Pologne, et la réunion en mai dernier avec le nouveau directeur intérimaire du Musée national d'agriculture de Roumanie à Slobozia, le secrétariat n'a pas communiqué.
- 5- Il y a eu une présence sur le Web entre 2002 et 2008, mais le site n'a pas été mis à jour depuis 2008.
- 6- L'AIMA a besoin de prendre des mesures pour élargir le nombre de ses membres et accroître sa communication avec eux.
- 7- L'AIMA a besoin de revoir les rôles et les responsabilités du Secrétariat en relation avec le présidium et toute la communauté des musées d'agriculture.
- 8- L'AIMA a besoin de revoir les rôles et responsabilités des membres du Présidium et son organisation pour mieux répondre aux besoins de la communauté des musées d'agriculture.
- 9- L'AIMA a besoin de développer des relations officielles avec les autres organisations apparentées, telles que l'Association européenne des musées de plein air, l'Association for Living History, Farm and Agricultural Museums (ALHFAM), la Folklore Society, le Rural Life Network, etc.

Objectifs stratégiques pour l'AIMA

Objectif 1 : L'AIMA favorise l'échange d'informations au niveau international (cf. Buts de l'ICOM : développer l'expertise sur les patrimoines et les musées, et renforcer le leadership de l'ICOM dans le domaine du patrimoine).

Objectif 2 : L'AIMA prend des dispositions effectives pour élargir le nombre de ses membres (cf. l'objectif de l'ICOM : valoriser l'adhésion et renforcer la transparence pour les membres de l'ICOM).

Objectif 3 : L'AIMA promeut le rôle et l'importance des musées d'agriculture dans un contexte de mondialisation (cf. les objectifs de l'ICOM : développer l'expertise dans le secteur du Patrimoine et le secteur des musées et renforcer le leadership de l'ICOM dans le secteur du Patrimoine).

Objectif 4 : L'AIMA identifie et gère les ressources nécessaires à la mise en œuvre de son plan stratégique (cf. le 4^e objectif de l'ICOM).

Objectif 1 : L'AIMA favorise l'échange d'informations au niveau international

Résultats attendus en 2011 (et en 2012, par ordre de priorité) :

- a) Trouver un pays d'accueil pour le prochain congrès triennal,
- b) Publier les actes du congrès 2011,
- c) Maintenir un lien permanent par courrier électronique.

Plan d'action pour ce premier objectif stratégique :

- 1- Définir le lieu et la date du prochain congrès suffisamment à l'avance pour qu'il puisse être annoncé pendant le congrès (2011 : Slobozia (Roumanie) – 2014 : discussions avec l'Ecosse, l'Angleterre ou le Portugal en cours).
- 2- Sélectionner un thème de conférence pour le prochain congrès de 2014 en vue de répondre aux défis externes.
- 3- Préparer un texte déclinant le thème pour générer des discussions et des idées.
- 4- Solliciter des propositions écrites des musées absents pour l'accueil de prochains congrès et encourager les réunions de l'AIMA à travers le globe.
- 5- Etablir un modèle pour susciter les propositions.
- 6- Désigner un groupe de rédacteurs expérimentés dans l'édition et la préparation des actes.
- 7- Préparer la publication des actes à la fois sous forme papier et sous forme électronique.
- 8- Définir une équipe pour discuter des informations qui doivent/peuvent être publiées sous forme électronique.
- 9- Définir les objectifs et les lignes directrices d'une newsletter internationale de l'AIMA qui pourra continuer les ACTA MUSEORUM AGRICULTURAE (dont la publication est interrompue).
- 10- Publier la newsletter et la distribuer aux membres (ainsi en juin 2011, les Nord-américains ont mis en route un « AIMA Calendario », une lettre électronique qui a diffusé l'information sur le congrès triennal et autres nouvelles – poursuivant une tradition établie il y a longtemps par un membre du présidium, Ed. Hawes, qui utilisait le mail pour partager des informations au sujet de l'AIMA).

Objectif 2 : L'AIMA prend des dispositions effectives pour élargir le nombre de ses membres

Résultats attendus pour 2011-2013 (par ordre de priorité) :

- a) Une liste des adhérents (par catégories, avantages et cotisations).
- b) Un compte bancaire international pour les opérations financières.
- c) Un service des adhésions qui tient à jour la liste des adhérents et envoie des rappels.
- d) Une lettre électronique au moins annuelle pour maintenir la communication.
- e) Une liste de diffusion pour assurer une communication sur des sujets d'actualité au-delà des frontières géopolitiques (par exemple AIMA-L, peut-être hébergée par H-Net (Humanities and Social Science On-Line) : <http://www.h-net.org/lists/>)

Plan d'action pour cet objectif 2 :

- 1- Revoir les statuts de l'AIMA.
- 2- Etablir une base de données des membres de l'AIMA, à partir des participants au congrès 2011.
- 3- Impliquer les membres du présidium dans l'identification des musées et personnes qui seraient susceptibles de devenir membres.
- 4- Définir des catégories de membres, des avantages et des cotisations pour septembre 2012.
- 5- Déterminer la meilleure manière de gérer les adhésions (par le Secrétariat ou par un membre volontaire).
- 6- Mettre en place une liste de discussion, ou bien via H-Net ou par une autre organisation comme l'ALHFAM ou l'Association européenne des musées de plein air.

Objectif 3 : L'AIMA promeut le rôle et l'importance des musées d'agriculture dans un contexte de mondialisation

Résultats attendus pour 2011-2013 (par ordre de priorité) :

- 1- Etablir un dialogue avec la FAO et les Nations Unies pour faciliter la coopération avec la FAO et les autres organisations concernées par l'agriculture, l'alimentation et la vie rurale.
- 2- Communiquer avec les autorités dans les pays qui possèdent des musées d'agriculture menacés par des réductions de budget sur la valeur des musées d'agriculture pour l'éducation du public.
- 3- Chercher à atteindre les pays non représentés actuellement dans le présidium pour augmenter l'influence de l'AIMA.
- 4- Rechercher des lieux nouveaux pour les prochains congrès triennaux pour élargir les échanges internationaux au-delà de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Objectif 4 : L'AIMA identifie et gère les ressources nécessaires à la mise en œuvre de son plan stratégique

- 1- Désigner un Secrétariat qui s'engage à remplir pleinement les buts et les objectifs de l'AIMA.
- 2- Revoir le rôle des membres du Présidium.
- 3- Désigner un comité du Présidium (et y inclure si besoin des non-membres) pour mettre en œuvre ce plan.

Bibliographie:

“AIMA Strategic Plan, 2008-2011,” *Iz istorije poljoprivrede. Proceedings of Congress XV of the Association Internationale Des Musées D'Agriculture* (Kulpin, Serbia: Poljoprivredni muzej, 2008), 147-148.

ICOM Statutes: <http://icom.museum/who-we-are/the-organisation/icom-statutes.html> (accessed June 24, 2011).

ICOM Strategic Plan, 2011-2013: <http://icom.museum/who-we-are/the-vision/strategic-plan.html> (accessed July 14, 2011).

[\[Retour au sommaire\]](#)

Propositions pour une réorganisation de l'AIMA

(soumises à la réunion du Présidium qui a précédé l'assemblée générale)

Par René Bourrigaud
Nouveau secrétaire général de l'AIMA

L'AIMA possède une histoire et des traditions. Elle dispose aussi de statuts écrits qui sont assez clairs sur les buts de l'association, mais assez vagues sur son organisation administrative. Voici quelques points qui nous semblent décisifs et que le groupe de travail issu du présidium réuni à Chartes souhaite **soumettre à la discussion du prochain présidium** qui devra, sur place en Roumanie, préparer l'assemblée générale du 6 septembre.

La démarche proposée dans ce texte s'inscrit pleinement dans le projet de **Plan stratégique** (cf. ci-dessus). Elle supposera par exemple une modification des statuts. **Mais avant d'inscrire de nouvelles règles dans les statuts, nous proposons de les expérimenter dès maintenant, puis nous les transcrivons plus tard dans les statuts si elles fonctionnent réellement.**

1 – Les règles d'adhésion à l'AIMA

1.1 - Qui est membre actif de l'AIMA ?

Le premier critère sur lequel repose tout le fonctionnement démocratique d'une association est : qui en sont les membres ? D'où découle la question : qui a le droit de vote à l'assemblée générale ?

Laissons les membres inactifs de côté, prévus par les statuts : ce sont en quelque sorte des « correspondants » ou ce qu'on appellerait aujourd'hui une liste de « contacts » qui reçoivent les invitations au congrès. Mais s'ils participent au congrès, ils deviennent alors « membres actifs ».

Car, selon les statuts, les membres actifs sont :

- Des personnes individuelles « qui ont assisté au dernier congrès et qui déclarent, avant la tenue du prochain congrès, leur intention de renouveler leur adhésion » (art. V-1)
- Des institutions « qui ont délégué des représentants au dernier congrès et qui déclarent, avant la tenue du prochain congrès, leur intention de renouveler leur adhésion » (art. V-2).

Il suffit donc de consulter la liste des derniers participants au congrès tenu en Serbie en 2008 pour connaître le nombre potentiel de membres actifs de l'AIMA avant le prochain congrès (car il faut en enlever ceux qui se sont désintéressés de l'AIMA depuis cette date ou qui ont disparu). En tout état de cause, le nombre de membres défini ainsi est faible puisque nous étions 28 personnes à assister à l'assemblée générale en Serbie et toutes n'avaient sans doute pas le droit de vote.

Mais on doit aussi comprendre que les participants au prochain congrès en Roumanie deviendront automatiquement et immédiatement membres actifs et auront le droit de vote à l'Assemblée générale fixée au mardi 6 septembre après-midi.

1.2 - Le besoin urgent de mettre en place un système de procuration

Cette définition n'est évidemment pas satisfaisante. D'abord, elle met de côté les membres actifs qui ne peuvent être présents au prochain congrès puisqu'il n'est pas prévu de vote par procuration, ce qui est une carence qu'on ne peut accepter dans les conditions actuelles de tenue du congrès (convocation tardive, concurrence de dates avec d'autres réunions internationales).

Par ailleurs, il va de soi que de tels statuts donnent de facto un pouvoir énorme au pays organisateur du congrès puisque le plus grand nombre de participants vient en général du pays d'accueil (pour des raisons pratiques très simples à comprendre).

Le groupe de travail de Chartres propose donc un formulaire de « procuration » pour les membres empêchés. Nous saurons ainsi qui est intéressé pour continuer à travailler au sein de la future AIMA. Le présidium devra valider (ou non) cette initiative de procuration qui n'est pas prévue par les statuts.

1.3 - Le montant des cotisations

Des discussions (interminables) ont déjà eu lieu sur ce sujet lors des derniers présidiums, jamais suivies d'effet. Il faut tirer une conclusion : l'importance d'arriver au congrès en Roumanie avec une proposition écrite et réfléchie.

De nouveaux échanges à ce sujet ont eu lieu au sein même de la délégation qui s'est rendue récemment en Roumanie. Pour M. Ian Maćkowiak, par exemple, envisager une cotisation de plusieurs centaines d'euros pour les grands musées ne lui paraît pas déraisonnable.

Mais cette proposition pourrait être un nouvel obstacle pour l'AIMA si elle n'est pas modulée. Nous proposons donc de mettre en place une cotisation progressive pour les musées, par exemple en fonction du nombre de visiteurs/an.

Comme il faut avancer des propositions, nous suggérons la **cotisation annuelle suivante** :

Pour les musées :

- moins de 1 000 visiteurs/an : 30 euros
- de 1 000 à 10 000 : 60 euros
- de 10 000 à 100 000 : 120 euros
- Plus de 100 000 : 240 euros

Pour les associations nationales :

- un euro par adhérent ?

Pour les cotisations individuelles

- 10 ou 20 euros ? (avec dispense possible dans certains cas ?)

Ces éléments sont vraiment mis en avant pour faire avancer la discussion, et ils sont évidemment à discuter. Cependant, cette question est décisive pour l'avenir de l'AIMA : une décision doit être prise et un commencement d'exécution doit être effectif avant la fin du CIMA XVI (autrement dit, les membres présents seront invités à verser leur première cotisation annuelle avant de se séparer).

2 – Pour une nouvelle organisation administrative

N'ayant pas d'adhérents payant des cotisations, pas de budget propre, pas de secrétariat effectuant ce travail de gestion des fichiers d'adhérents et de contacts, l'organisation administrative de l'AIMA... n'existe pas !

Michelle Dondo-Tardiff avait proposé au dernier congrès en Serbie de mettre en place une direction exécutive. Sa proposition n'avait pas eu de suite, sans doute par inertie.

Si on ne veut pas se heurter au même problème, nous devons proposer une organisation nouvelle ET un (des) candidats pour assumer ces tâches.

2.1 – S'appuyer sur les « comités nationaux »

L'AIMA est une organisation « internationale », et dans ce mot il y a le mot « nation ». Il faut donc s'appuyer sur des « **comités nationaux** » – déjà prévus dans les statuts de l'AIMA (art.VI-5) – pour faciliter la gestion administrative de l'AIMA.

Il semble que trois cas de figures se présentent :

- 1- Les pays où existe un Musée national d'Agriculture qui fédère de fait toutes les institutions et personnes du pays intéressées par le patrimoine agricole et rural. Il joue a priori le rôle de « comité national », tout au moins tant que personne ne le conteste.
- 2- Les pays comme la France où existe une association nationale dont les statuts et les buts correspondent à ceux de l'AIMA. Dans ce cas, cette association – l'AFMA en France – devient le « comité national » de l'AIMA.
- 3- Les pays où il n'existe ni l'un ni l'autre : les institutions et les individuels intéressés par l'AIMA sont alors mis en contact les uns avec les autres et le présidium de l'AIMA nomme un correspondant provisoire.

Le rôle des comités nationaux serait essentiel au bon fonctionnement de l'AIMA :

Du point de vue de l'organisation financière,

- Ils collectent les cotisations individuelles et institutionnelles dans leur pays.
- Ils versent une fois par an le montant des cotisations perçues sur un compte bancaire de l'AIMA (géré par le secrétaire-trésorier ou une « direction exécutive », cf. plus loin). De cette façon, ce travail de gestion des paiements internationaux serait grandement facilité.

Du point de vue du fonctionnement de l'AIMA,

- Ils proposent un représentant de leur pays (et son suppléant) pour le présidium et, éventuellement, les autres instances de l'AIMA (comité de rédaction de l'AMA, de la future newsletter...)
- Ils diffusent les informations provenant de l'AIMA (si besoin dans la langue de leur pays).
- Ils transmettent à l'AIMA les propositions et suggestions venant de leurs membres.

2.2 - Pour une nouvelle « direction exécutive » de l'AIMA

L'actuel « secrétariat général » a besoin d'être refondu et ses tâches mieux réparties. Nous ne devons pas oublier le rôle historique joué par la République tchèque dans l'origine et l'histoire de l'AIMA. Par ailleurs, le siège social de l'AIMA (adresse légale) est fixé au siège de l'Open Air Museum de Valachie à Rožnov pod Radhoštěm (art. II des statuts). Il n'y a pas de raison de le changer et le Musée de plein air de Valachie peut rester le lieu officiel de dépôt des archives de l'AIMA.

Mais les nouveaux moyens de communication modernes permettent d'envisager de délocaliser la nouvelle direction exécutive et de nommer une personne assurant la coordination des membres de cette direction. Le présidium doit réfléchir à la personne la mieux placée et la plus motivée pour assurer cette tâche et proposer une équipe de secrétariat renouvelé qui sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale.

Il est souhaitable que cette personne soit d'une autre nationalité que le président pour que l'ensemble de la direction de l'AIMA ne soit pas accaparée par un seul pays.

Les tâches de cette nouvelle direction exécutive sont à peu près les mêmes que celles qui sont dévolues dans les statuts au secrétariat permanent (art. VI-3), notamment :

- Tenue des fichiers :
 - o des membres actifs de l'AIMA et des cotisations versées.
 - o Des « contacts » qui souhaitent se tenir informés ou que l'AIMA estime nécessaire de tenir informés.

- Gestion d'un compte bancaire, tenue de la comptabilité et préparation d'un budget prévisionnel.
- Rédaction et diffusion d'une newsletter régulière,
- Création et mise à jour régulière d'un site internet, qui peut être hébergé par l'ICOM, comme l'a proposé le directeur général de l'ICOM à la délégation française qui l'a rencontré.
- Coopération constante avec le Président et son équipe pour les démarches officielles à entreprendre, les publications à développer, les initiatives à prendre...

L'importance et la variété de ces tâches pourtant indispensables à une organisation vivante supposent un partage des tâches autour d'une personne coordinatrice, motivée et suffisamment disponible.

2.3 – Pour une conception renouvelée de la présidence

Dans les traditions de l'AIMA, le président désigné tous les trois ans par l'assemblée générale est le représentant du pays qui doit assurer la tenue du prochain congrès.

Cette tradition avait ses avantages, mais elle privilégie de fait les pays qui sont organisés autour d'un grand musée national d'agriculture et elle ne permet pas d'explorer d'autres pistes pour organiser les prochains congrès dans des pays nouveaux.

Par ailleurs, quand le président est en même temps le directeur d'un grand musée, il dispose dans son personnel des compétences et des moyens pour faire exécuter ses décisions et ses initiatives. Si la présidence était assurée par une personnalité reconnue par ses travaux scientifiques, mais ne disposant pas de moyens matériels, il faut envisager le fonctionnement de la présidence d'une nouvelle manière : celui-ci doit pouvoir s'entourer d'une équipe (un cabinet de travail) à qui il confie des tâches particulières.

Le conseil d'administration de l'AFMA, réuni le 27 juin dernier, a longuement débattu de la situation de l'AIMA. L'AFMA considère qu'une association internationale des musées d'agriculture est plus nécessaire que jamais, compte tenu des enjeux que représente l'agriculture à l'échelle mondiale. Elle pense par ailleurs qu'il faut renouveler les modes de fonctionnement de l'AIMA et s'ouvrir à de nouveaux pays. Ainsi, il faudrait choisir un pays d'accueil du futur congrès qui ne sera peut-être pas représenté au prochain congrès en Roumanie.

Dans cette perspective, elle propose la candidature de François Sigaut, spécialiste de l'histoire des techniques agricoles, membre de l'Académie d'agriculture de France, pour la présidence de l'AIMA.

[\[Retour au sommaire\]](#)



Discours de clôture de l'Assemblée générale de l'AIMA

**par le nouveau président,
François Sigaut**

Le 6 septembre 2011 à Slobozia (Roumanie)

Chers collègues, chers amis,

Vous venez de m'élire président de l'AIMA. C'est pour moi un très grand honneur, et je veux dire ici que j'éprouve un sentiment de gratitude intense pour tous ceux qui m'en ont jugé digne. Mais je dois dire aussi que c'est une vraie responsabilité. Cela fait quarante-cinq ans que l'AIMA existe, depuis le congrès de Lednice en 1966. J'en suis membre depuis le congrès de Reading en 1976. Et j'ai participé à assez de congrès depuis cette date pour me persuader de son intérêt et de sa vitalité. L'AIMA est une institution utile, et dont la nécessité ne fait que s'accroître avec les changements de plus en plus profonds qui affectent les agricultures du monde entier. Mais pour répondre à ce qu'on est en droit d'en attendre, l'AIMA doit se renforcer et se développer. C'est la tâche que je vais m'efforcer de remplir dans les trois années qui viennent.

Ces années seront courtes. J'aurai bientôt 71 ans, ce qui ne me laisse que peu de temps. J'ajoute, autre handicap, que je ne suis pas un professionnel des musées mais un universitaire et un chercheur. Il est vrai que ma spécialité – l'histoire des techniques agricoles – m'a conduit depuis longtemps à prendre conscience du rôle irremplaçable des musées lorsqu'il s'agit de comprendre la diversité des agricultures d'autrefois. Mais la gestion proprement dite des musées exige des compétences nombreuses et précises que je ne possède pas. Je suis un usager des musées, un usager assidu et fidèle peut-être, mais qui n'y a jamais exercé de responsabilité directe. Et si j'ai quelques idées sur ce sujet, j'ai conscience de ce qui leur manque : l'expérience pratique. Ce qui m'obligera d'autant plus à la prudence.

L'AIMA est à un tournant de son histoire. Il faut évidemment poursuivre ce qui a été engagé et qui fonctionne depuis 1966 à la satisfaction générale : un congrès tous les trois ans dans un pays différent. Mais le problème du prochain congrès n'est pas résolu. Je dois dire que, contrairement à nos traditions, je ne souhaite pas que le CIMA XVII se tienne en France (où le CIMA VII a déjà eu lieu en 1984). Cela pourra se faire si aucune autre solution n'est possible. Mais auparavant, je tiens à explorer toutes les autres possibilités. Je pense bien sûr à la Bulgarie, où je souhaite qu'une mission du présidium puisse se rendre dans les meilleurs délais pour se rendre compte de la situation, si notre collègue Zdravka Michailova en accepte l'idée. Mais je pense aussi à des pays non-européens. Les activités de l'AIMA ne doivent pas rester limitées à l'Europe. Nous avons parmi nous des membres nord-américains et japonais. Mais il existe des musées d'agriculture en Égypte, en Inde, en Indonésie, en Chine, etc., en attendant qu'il s'en crée en Algérie, au Sénégal et ailleurs encore. Il n'y a pas, je crois, de meilleur moyen d'aider ces pays que d'aller les visiter. Les délais sont brefs, et il n'est pas dit que nous allons réussir tout de suite. Raison de plus pour commencer le plus tôt possible. L'éventualité d'un prochain CIMA dans un de ces pays doit être concrètement envisagée dès maintenant.

Ce qui signifie que certaines de nos règles doivent être amendées. La préparation d'un congrès est en elle-même une tâche très lourde, qui ne laisse guère au président le loisir de s'occuper d'autre chose. Or il y a d'autres choses, et de plus en plus. Ces tâches diverses sont présentées dans le projet de Plan stratégique 2011-2013, rédigé par Debra Reid en juillet dernier. Je ne vais pas commenter ce plan ici. Je me borne à en reprendre quelques points que je crois particulièrement importants.

Il y a d'abord tout ce qui concerne le fonctionnement régulier de l'AIMA en tant qu'institution. Qui est membre ? Comment, par qui les décisions doivent-elles être prises et validées ? Comment faire circuler l'information ? Ces questions et bien d'autres renvoient à une quantité de petits problèmes de détail, qui peuvent paraître accessoires, mais qui doivent être résolus si nous voulons être pris au sérieux par les institutions nationales et internationales (ICOM, FAO...) avec lesquelles nous souhaitons collaborer. Et plus généralement, c'est l'image que nous donnons à l'extérieur qui est en jeu.

En second lieu, je crois qu'il faut élargir le cadre de nos congrès. Que le thème principal soit choisi par le pays organisateur, c'est un principe de base auquel il ne faut surtout rien changer. Mais tous les congrès scientifiques internationaux offrent à leurs participants, à côté du thème principal, la possibilité de discuter d'autres thèmes, qui sont imposés par leur actualité ou par d'autres causes. Nous devons faire de même. À chaque congrès il faudra prévoir un temps disponible pour des *ateliers libres*, organisés à l'initiative de *groupes thématiques* sur des sujets de leur choix – à condition naturellement que ces sujets entrent dans le cadre général qui est celui de l'AIMA.

En troisième lieu, enfin, nous devons pouvoir discuter, non seulement de questions d'histoire proprement dite, mais aussi de tout ce qui intéresse le fonctionnement pratique de nos musées : questions relatives à la muséologie proprement dite (collecte, conservation, documentation des objets, pédagogie des expositions...) ; relations des musées avec les pouvoirs publics, avec l'enseignement et la recherche, avec les agriculteurs et leurs organisations professionnelles, etc. ; partage des tâches entre musées, archives, bibliothèques, collectionneurs, banques de données... On pourrait allonger cette liste, je préfère qu'on n'y voie que quelques exemples parmi d'autres.

Permettez-moi encore de revenir sur un point que je crois essentiel, la *comparaison*. On a trop longtemps cru que pour comprendre l'infinie diversité des agricultures du monde, il suffisait de faire appel à un évolutionnisme un peu sommaire. Ce n'est pas que je veuille minimiser l'importance du progrès, bien au contraire. Mais il ne faut pas oublier pour autant que toutes les agricultures ont leur rationalité, en ce sens que toutes sont des réponses fonctionnelles aux circonstances d'un temps et d'un lieu donnés. C'est cette rationalité qu'il s'agit d'atteindre, et il ne suffit pas pour cela de bien décrire telle ou telle agriculture, il faut encore la comparer avec d'autres. S'intéresser aux agricultures étrangères, c'est aussi une nécessité pour comprendre au fond ce que sont les nôtres.

J'en viens enfin à mon dernier point, qui porte sur l'image de l'agriculture, tant chez les non-agriculteurs que chez les agriculteurs eux-mêmes. Il y a encore un siècle, tout le monde ou presque était, soit agriculteur, soit voisin d'agriculteurs. Dans nos pays dits développés aujourd'hui, l'agriculture est devenue une activité si minoritaire qu'elle est devenue presque invisible, et que les jeunes, surtout, n'en connaissent pratiquement plus rien. Ce qui laisse la place à des images plus caricaturales les unes que les autres, allant de celle du paysan arriéré à celle de l'entrepreneur qui pollue tout sans scrupules. Combattre ce genre d'images dans le public est plus nécessaire que jamais. Mais il y a aussi la question de l'image que les agriculteurs se font d'eux-mêmes. En réfutant les caricatures, les musées d'agriculture peuvent les aider à reprendre dans la société une place que la diminution de leur nombre tend à leur ôter.

En quarante-cinq ans d'existence, l'AIMA a acquis une expérience dont il ne faut rien laisser perdre : c'est l'objectif de la continuité. Mais le monde change, et l'AIMA doit élargir en conséquence le cadre de ses activités. C'est à ces deux tâches que les membres du Présidium, le secrétariat et moi-même allons nous atteler.

Une dernière fois, merci à tous,

F. Sigaut

[\[Retour au sommaire\]](#)